

# De quoi la croisade contre le salafisme est-elle le nom ?

Texte mis en ligne le 27 septembre 2016.

Un nouvel ennemi, au centre de tous les discours depuis plus d'un an, et plus encore depuis l'épouvantable tuerie de Nice et l'odieux assassinat du père Hamel, promet d'être, à gauche comme à droite, au centre des échauffements politiques de la campagne présidentielle, le salafisme. Mais est-il vraiment bien identifié ?

## Salafisation de la société ?

Cela fait un an que le danger salafiste est dénoncé sur tous les modes. Pas la peine d'aller chercher chez les idéologues d'extrême droite quand ils stigmatisent « la salafisation des cités »<sup>1</sup>, ou d'appeler, comme le font les groupes suprématistes qui cachent leur racisme européen sous les voiles de la laïcité, à débusquer partout dans notre beau pays, des repaires de salafistes et pis encore selon eux des nids de leurs complices, les horribles « islamo-salafogauchistes », comme cela court sur la toile depuis que l'épithète d'« islamo-gauchiste » a été préemptée, côté théorique, par Élisabeth Badinter et, côté politique, par Manuel Valls. Mais c'est le Premier ministre lui-même qui donne crédit à cette campagne en affirmant : « les salafistes doivent représenter 1% des musulmans dans notre pays », mais « sont en train de gagner la bataille idéologique »<sup>2</sup>. Il faut dire qu'il a de bons conseillers qui lui viennent de la sphère de l'islamologie académique. Voici ce que proclame le politiste Gilles Kepel, intervenant régulièrement sur les ondes comme « spécialiste » – selon la recommandation de feu Alain Peyrefitte – de « la question de l'Islam » : « depuis une bonne dizaine d'années le discours salafiste a acquis une forme d'hégémonie dans l'islam de France »<sup>3</sup>.

L'effet d'épouvante est garanti, sur un public éduqué par les médias à diriger ses regards vers les groupes qui ont perpétré les attentats meurtriers de ces dernières quinze années. Sauf qu'il y a salafisme et salafisme. Une présentation plus complète des différents salafismes est donnée dans un autre article de ce DOSSIER<sup>4</sup>. Voici le tableau simplifié :

1. Le retour aux sources de l'Islam peut se concevoir de deux manières différentes :
  - a. comme démarche permettant d'affronter les problèmes d'adaptation de la religion et de la société au monde moderne. Ce courant historique, qui mérite le qualificatif de réformateur, se distingue du courant modernisme, lequel considère davantage l'Islam comme tradition culturelle et a, sur le plan politique, entretenu des rapports variés allant de la collaboration au combat avec les puissances impérialistes euro-nord-américaines.
  - b. comme démarche traditionaliste et revivaliste, qui dénonce les innovations apportées à une doctrine supposée close depuis plus d'un millénaire, la date de clôture changeant

<sup>1</sup> Voir le bloc-notes d'Yvan Rioufol, en date du 23/01/2016.

<sup>2</sup> Déclaration de Manuel Valls sur *France Info* le 04/04/2016.

<sup>3</sup> Déclaration de Gilles Kepel interrogé par *Le Figaro* du 21/03/2016.

<sup>4</sup> Voir dans ce DOSSIER l'article intitulé « Le Salafisme, un fourre-tout dangereux, à l'adresse suivante : [http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS\\_ISLAM\\_16.pdf](http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS_ISLAM_16.pdf).

d'une école à l'autre. Ce vaste courant a pris le vent en poupe avec les déceptions des indépendances obtenues par les luttes anticoloniales, et s'est enhardi avec la montée des Frères musulmans en Égypte et la révolution khomeyniste en Iran, pour ne parler que de son irruption massive sur la scène publique. Il ne prône pas seulement un Islam rigoriste et puritain en matière de croyance et de règles de conduite, il peut présenter, dans bien de ses expressions, des tentations exclusivistes et sectaires en matière de confession parfois poussées jusqu'à l'intolérance, des aspects communautaristes en matière de vie en société, et des expressions obscurantistes en matière de science.

Le courant réformiste, né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec Jamal al-Din al-Afghani et Mohammed Abduh a subi, au lendemain de la Première Guerre mondiale, un éclatement entre courants différents, mais il subsiste aujourd'hui comme démarche, acceptée et développée par de nombreux penseurs de l'Islam. La difficulté que nous avons à les repérer et à les connaître résulte en bonne part du mépris dans lequel les tiennent de nombreux islamologues et de l'ignorance où les cantonnent les médias. Les uns comme les autres préfèrent présenter au public l'alternative : modernisme ou fondamentalisme, sous-entendant ainsi que l'Islam serait irréformable. Aussi, lorsque l'on braque le projecteur sur le salafisme, on le fait généralement en parlant essentiellement du courant revivaliste et intégriste contemporain.

3. Le salafisme revivaliste, qui n'est, faut-il le souligner, que le courant le plus connu médiatiquement du monde rigoriste et traditionaliste, est lui-même une nébuleuse cachant des courants et tendances concurrentes, opposées, « antipodiques », voire carrément hostiles.

a. Le salafisme wahhabite, qui revendique lui-même le nom de *salafiyya* tandis que *wahhābiyya* lui est plutôt donné par ses adversaires. C'est celui des oulémas d'Arabie saoudite, théoriquement quiétiste, apolitique, loyaliste envers les États en place, y compris – il est utile d'insister sur ce fait – les États européens. C'est l'Islam par l'Arabie saoudite et le Qatar possède à son tour ses modérés, ses ultras et ses dissidents.

b. Le salafisme jihadiste, la *salafiyya al-ġihādiyya* tel qu'il s'autodésigne, subversif et révolutionnaire, qui peut avoir des bases religieuses communes avec les ailes ultra-sectaires du wahhabisme<sup>5</sup>, mais qui, sur le plan politique, prône le renversement par la lutte armée de tous les États en place dans le Monde islamique, et y compris l'Arabie saoudite. C'est à cette mouvance qu'appartiennent al-Qaïda et l'EI (État islamique).

c. Le salafisme parlementaire, se disant lui-même *salafiyya ḥarakiyya*, littéralement « activiste » au sens anglo-saxon du terme, c'est-à-dire « militant », tel qu'il se manifeste avec le Hizb al-Nūr en Égypte. Concurrent des Frères musulmans dans le cadre constitutionnel-parlementaire, il traduit en l'occurrence un lien politique avec la monarchie saoudienne.

L'effet de peur créé par le nuage de fumée qui entoure le terme salafisme vient déjà de l'exagération voulue de l'influence de cette nébuleuse fondamentaliste et rigoriste. Car enfin, la grande masse des Musulmans de notre pays vivent un Islam traditionnel, un Islam pacifié qui, même s'il peut présenter des aspects puritains, rigoriste et bien des fois bigot, veut refuser tout excès. Or les Musulmans *de foi*, catégorie à son tour plus large que celles des Musulmans *pratiquants*, ne sont eux-mêmes qu'une minorité de cette large population de Musulmans *de tradition familiale*, expression préférable à celle à Musulmans *de culture*. La précision est d'importance dans le contexte malsain dans lequel nous visons, où les différentes composantes

---

<sup>5</sup> Voir dans ce DOSSIER, l'article intitulé « Le Salafisme wahhabite ou Salafisme-wahhabisme », à l'adresse suivante : [http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS\\_ISLAM\\_15.pdf](http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS_ISLAM_15.pdf).

culturelles de la personnalité de chacun tendent à être opposées, à être figées comme exclusives les unes des autres. L'importance du salafisme que souligne Manuel Valls donne en fin de compte de l'eau au moulin des suprématistes européens qui hyperbolisent l'influence de l'Islam et ses conséquences pour la vie sociale en recherchant un effet de répulsion.

## Un rapport qui vient à point, celui de l'Institut Montaigne

La pièce la plus récente apportée à cette machine de brouillage idéologique est le rapport de l'Institut Montaigne intitulé *Un islam français est possible*<sup>6</sup>. Dû à Hakim El Karaoui, un homme qui, après avoir fait partie du cabinet de Jean-Pierre Raffarin puis soutenu la campagne de Ségolène Royal, se fit remarquer en 2011 pour ses conseils à Zine el Abidine Ben Ali, il apparaît sous un titre *a priori* bien rassurant et contient une typologie des courants traditionnalistes qui correspond *grosso modo* à celle qui vient d'être présentée plus haut dans cet article<sup>7</sup>. Mais il contient des statistiques curieuses. En voici un exemple : 28% des Musulmans porteraient le voile<sup>8</sup>. Certes, s'interroge Hakim El Karaoui en commentant l'enquête demandée à l'IFOP, c'est-à-dire à un organisme des plus sérieux : « peut-être peut-on lire dans ces résultats très élevés une forme de provocation, suite notamment aux nombreux débats sur le port des signes religieux musulmans dans l'espace public »<sup>9</sup>. Questionnement fort louable. Au lieu de se contenter de décrocher le téléphone de leur bureau, il aurait suffi aux enquêteurs de se promener dans un quartier peuplé d'une forte proportion de Musulman(e)s pour éviter de prendre ce qui est leur a été dit au bout du fil pour argent comptant, et pour se rendre compte que, malgré le développement indéniable du port du voile<sup>10</sup>, il faut revoir fortement ces chiffres à la baisse. Gageons qu'après avoir marqué ainsi l'opinion inquiète à qui l'on dit que le voile met en danger les bases de la République, et en vertu de l'expression populaire invoquée au Maghreb lancée lorsque l'on est chatouillé en telle occasion, à savoir : « ajoute la moitié et encore vingt-cinq ! », le prochain sondage de ce type verra le nombre des femmes supposées voilées grimper encore ! Ce qui est vrai pour le voile est vrai pour les autres chiffres donnés sur la fréquentation des mosquées, la charia<sup>11</sup>, etc. Ils sont gonflés, mais ce sont eux que la presse fait circuler, ce sont eux que l'on retient.

Halim El Karaoui commente ainsi l'enquête : « 25 % des musulmans de France avec, parmi eux, beaucoup de jeunes, peu qualifiés et peu insérés dans l'emploi qui vivent dans les quartiers populaires périphériques des grandes agglomérations à forte densité d'immigrés. Ce groupe ne se définit plus par son conservatisme, mais par l'utilisation qu'il fait de l'islam afin de mener une véritable rébellion idéologique vis-à-vis du reste de la société française, tant ses valeurs et ses comportements sont opposés à la norme et aux *habitus* communs »<sup>12</sup>. Il n'y a pas de cohérence entre les données du rapport et une telle conclusion, qui résulte de considérations

---

<sup>6</sup> EL KARAOU, Hakim, *Un islam français est possible*, Paris : Institut Montaigne, sept. 2016, Rapport & Annexes accessibles en ligne : <http://www.institutmontaigne.org/fr/publications/un-islam-francais-est-possible#telecharge>.

<sup>7</sup> Ce rapport contient des propositions pour un Islam de France qui méritent d'être analysées, mais cela ne fait pas dans les objectifs du présent article.

<sup>8</sup> Même ouvrage, 30.

<sup>9</sup> *Idem*.

<sup>10</sup> Notons aussi que, chez les jeunes filles, le voile se modifie : la robe couvrante le cède souvent à la tunique sur caleçon long, et le foulard cachant le cou au turban.

<sup>11</sup> Sur ce terme qui provoque tant de malentendus, voir, dans ce DOSSIER, « La *Charia*, chimère et réalité », [http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS\\_ISLAM\\_03.pdf](http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS_ISLAM_03.pdf).

<sup>12</sup> Même ouvrage, 38.

extérieures à l'enquête. On estime en effet dans l'étude les salafistes à 15 ou 20.000 personnes<sup>13</sup>, on y donne que les Frères musulmans « participent aux élections », ont « recours à des moyens légaux et démocratiques » et visent des « accommodements » avec l'État<sup>14</sup>, mais aucune évaluation n'est faite de leur influence. On y mentionne aussi, sans données chiffrées, d'autres « groupes politico-religieux [...] qui jouent sur le sentiment de victimisation et sur la nécessité de “relever la tête”, quitte à faire peur ; ce qui permet également de dépasser la condition de victimes »<sup>15</sup>. Il s'agit des sympathisants de Tariq Ramadan, dont nous parlerons plus loin, des tablighistes<sup>16</sup>, présenté à juste titre comme courant résolument quiétiste et apolitique, et réputé de surcroît avoir cédé le terrain aux salafistes dans les années 2000, et enfin des partisans de l'État islamique. Comment, en additionnant les personnes influencées par tous ces courants, peut-on atteindre 25% des Musulmans, soit plus d'un million de personnes ? À moins de considérer que s'abstenir aux élections ou ne pas s'inscrire sur les listes électorales soit la marque d'une dissidence dangereuse, mais une telle conduite est-elle réservée aux Musulmans ? À moins de considérer qu'avoir un comportement rigoriste et puritain vaut fondamentalisme ou intégrisme, voire dissidence politico-religieuse. Mais alors combien faut-il compter dans cette catégorie de Juifs et de Chrétiens ? Curieusement ces 25 % des Musulman(e)s dits « en rébellion idéologique » correspond au chiffre des femmes voilées !

De nombreux représentants officiels de l'Islam, c'est-à-dire reconnus par les autorités, comme Ghabeb Bencheikh, Dalil Boubakeur ou Kamel Kabtane, préfèrent faire ressortir le côté positif du rapport selon lequel 72% de Musulmans se sentent bien dans la République, et ils acceptent les chiffres sans discuter. Seul, à ce jour, Le président du CFCM (Conseil Français du Culte Musulman), Anouar Kbibeche, trouve que les chiffres donnés dans le rapport sont « tout à fait déconnectés de la réalité »<sup>17</sup>. Mais qu'importe ! Voici ce que les conclusions de Hakim El Karaoui deviennent dans *Le Figaro*, « l'Ifop évalue à 28% [...] les croyants qui ont “adopté un système de valeurs clairement opposé aux valeurs de la République”, s'affirmant “en marge de la société” »<sup>18</sup>. Ce 28 % devient le tiers (soit 33%) sur les antennes de RTL : « Un tiers des musulmans de France ne se reconnaissent pas dans la République »<sup>19</sup>. Mais pourquoi ne pas arrondir 33% à 50% et dire la moitié ? Ne serait-ce pas un chiffre plus simple ? En effet, comme disait Alphonse Allais, « une fois qu'on a passé les bornes, il n'y a plus de limites ». Citations fausses ou réinterprétées dans le goût du public, c'est donc ce que l'on entend. François Fillon, qui n'est pourtant pas le plus outrancier, retient qu'« un tiers des musulmans français sont radicalisés ou en voie de radicalisation, et que cela augmente »<sup>20</sup>. Mais alors, si le fichier S enregistre les personnes « radicalisées ou en voie de radicalisation », on mesure le travail à accomplir par nos pauvres policiers déjà éreintés, qui n'ont établi à ce jour que 15.000 malheureuses petites fiches ! En attendant, le téléphone arabe fonctionne : « Rapport

<sup>13</sup> Même ouvrage, 64.

<sup>14</sup> Même ouvrage, 66. Notons, pour la fine bouche, que pour cet « accommodement » résulterait pour l'UOIF et autres « islamistes politiques », de l'idée que « seul l'investissement de la sphère publique permettra de transformer la société, de la rendre compatible avec les préceptes islamiques et d'imposer, à terme, la charia » !, même ouvrage, 67.

<sup>15</sup> Même ouvrage, 38.

<sup>16</sup> Le Tabligh, de son ourdou *Tablīgī ǧamāʿat*, « l'Association pour la prédication », est une société revivaliste, née en Inde dans les années 1920, qui a gagné en influence en France dans les années 1990.

<sup>17</sup> Cité par la rédaction du *Huffington Post* le 18/09/2016.

<sup>18</sup> Note sur le site du *Figaro* en date 18/09/2016.

<sup>19</sup> C'est le titre de l'article Thomas Prouteau et Marie de Fournas publié le 19/09/2016 sur le site de *RTL*.

<sup>20</sup> Propos tenus dans un entretien avec Jean-Pierre Elkabbach le 18/09/2016.

Montaigne sur l'islam : la France compterait 1 million de musulmans partisans de la charia »<sup>21</sup>. Croyez-vous que cette idée que répète l'animatrice très propre sur elle Apolline de Malherbe en rencontrant François Baroin sur *BFM TV*<sup>22</sup>. Et l'on pense décapitations publiques et lapidation des femmes adultères : de quoi donner la chair de poule.

## **Le salafisme, antichambre de la dissidence armée ?**

Si l'enfumage ainsi entretenu charrie autant l'épouvante, c'est surtout qu'on laisse supposer une communication facile, un passage linéaire plus ou moins logique entre fondamentalisme religieux et dissidence armée. « Le terme même de "radicalisation" me semble une cote très mal taillée car la notion même de "radicalité" finit par diluer le propos, confié à la presse Gilles Kepel. Il est au contraire très important de penser aujourd'hui l'émergence du djihadisme dans son lien avec la salafisation »<sup>23</sup>. Manuel Valls ne certes possède pas la finesse de pensée de l'universitaire médiatique, lequel doit probablement trouver que le Premier ministre manie de façon un peu trop grossière le terme de « radicalisation » : pour celui-ci en effet le salafisme, « c'est souvent l'antichambre de la radicalisation, et la radicalisation, elle peut conduire au terrorisme »<sup>24</sup>. Il a beau ajouter : « Nous devons faire attention à ne pas créer des amalgames », ce n'est que précaution oratoire, car le mal est fait. Grâce à cet enchaînement vicieux de méchants sophismes, c'est l'ensemble de nos compatriotes musulmans qui sont montrés du doigt comme les complices d'un processus qui mènerait de façon normale de l'intégrisme religieux à la subversion politique armée. Mais il n'y a, dans cette cet agencement fantasmé, ni plus ni moins de vérité que dans le suivant : « le socialisme, c'est l'antichambre de la radicalisation, et la radicalisation peut mener au terrorisme ». Cette voie est bien historiquement avérée. Elle n'est pourtant pas moins étroite que celle qui permit, dans les années 1970, le passage en Allemagne de groupes entiers de la Social-démocratie à la Fraction armée rouge, ou en Italie des Jeunesses communistes aux Brigades rouges. Cette comparaison, faite régulièrement dans le dossier *L'Islam défantasmé* depuis plus d'un an déjà, n'a rien d'original comme le prouvent cette remarque du chercheur à l'Université libre de Bruxelles, Samir Amghar : « Le risque est, en effet, de confondre les deux et de considérer que l'un précède l'autre. Or on s'aperçoit que, globalement, le salafiste quiétiste est au salafiste jihadiste ce qu'est la gauche démocratique aux Khmers rouges ou aux Brigades rouges... Il y a une matrice commune, mais avec de nombreuses divergences en son sein. Bien souvent, la grille de lecture qu'on a en France est de considérer que toutes les expressions très fortes autour de l'islam précèdent ou, du moins, préparent l'action violente »<sup>25</sup>.

Mais est-il vraiment utile de donner ces précisions quand le grand public est placé devant un tableau de parfaite confusion ente les courants de l'Islam contemporain ? Ainsi l'est-il avec le documentaire intitulé *Salafistes*, du Français François Margolin et du Mauritanien Lemine Ould M. Salem. Admettons que ce film, présenté par Claude Lanzman comme un « véritable chef

<sup>21</sup> Site identitaire breton *Breizh Info*, en date du 20/09/2016.

<sup>22</sup> Selon l'animatrice, « 29% des Musulmans [sic] » mettraient la charia au-dessous lois de la République », c'est ce qu'elle affirme devant son invité François Baroin dans l'émission « BFM politique » sur *BFM TV* le 25/09/2016.

<sup>23</sup> Déclaration au *Figaro* du 21/03/2016.

<sup>24</sup> Déclaration de Manuel Valls, lors de l'émission *Grand Rendez-vous-Europe 1-iTELE-Le Monde*, le 28/06/2015.

<sup>25</sup> Mérième Alaoui, « Samir Amghar : les djihadistes sont le pur produit de la société occidentale », *Saphir News*, le 15/12/2015. Samir Amghar est l'auteur du livre *Le salafisme d'aujourd'hui. Mouvements sectaires en Occident*, Paris : Michalon, 2011.

d'œuvre »<sup>26</sup>, possède des qualités cinématographiques exceptionnelles. On sera plus sceptique sur ce qu'il nous fait voir de la société. Un des problèmes graves est qu'il présente un arbre généalogique du salafisme qui prend racine dans les Frères musulmans égyptiens de Hassan al-Banna pour arriver à al-Qaïda et à Daech. Mais curieusement rien n'est dit sur le wahhabisme venu d'Arabie, rien sur le mawdudisme venu du Pakistan<sup>27</sup>, rien sur la rupture advenue à l'intérieur des Frères musulmans par Sayyid Qutb, rien sur la rupture représentée par le salafisme djihadiste avec le salafisme wahhabite, etc. »<sup>28</sup> Que penser alors de cette affirmation : « Al-Qaïda et l'État islamique ne descendent en aucune manière de Frères musulmans, ni par les militants, ni pas l'idéologie » ?<sup>29</sup> C'est celle d'un jeune moine, ancien élève de l'ENS de Sciences Po Paris, membre de l'IDEO (Institut dominicain d'études orientales) du Caire, qui fait une thèse sur le théologien et juriste musulman du XIV<sup>e</sup> s., Ibn Taymiyya, lequel est la coqueluche de tous les courants revivalistes contemporains, et qui est en même temps familier des Cairotes qui comptent, comme on sait, pas mal de fréristes. Et si l'on peut discuter certaines de ses affirmations et de ses analyses, je serais davantage enclin à lui faire confiance lorsqu'il parle de l'Islam d'hier et d'aujourd'hui qu'à bien de nos « spécialistes » médiatiques.

Il y a plus grave encore que le susdit documentaire, qui ne fait que nous documenter sur les fantasmes de notre société. Il y a les pseudo-analyses de l'idéologue algérien Mohamed Sifaoui que les barons des médias incrustent répandent dans le PAF. Ce journaliste, essayiste, réalisateur, etc., etc., ne se contente pas de fournir une généalogie du même type que le film dont il vient d'être question, bien qu'il parle lui – c'est à mettre à son crédit – du wahhabisme dans la généalogie du pseudo-jihadisme. Quand il écrit à propos des grands réformateurs de l'Islam Jamal al-Din al-Afghani et Mohammed Abduh, que « de l'école de ces deux penseurs, *a priori* "modérée", naîtra l'un des courants islamistes les plus extrémistes et les plus dangereux : la confrérie des « Frères musulmans »<sup>30</sup>, il remonte à ce qui est à ses yeux la source première du salafisme et des calamités du soi-disant jihadisme. Que Hassan al-Banna ait pu être inspiré par Mohammed Abduh, cela ne peut être affirmé en passant sous silence que chez par l'intermédiaire d'un penseur qui, comme Rachid Ridha, a tordu l'enseignement religieux des fondateurs du salafisme réformateur dans un sens traditionnaliste en se rapprochant du wahhabisme. On établit ce lien avec le même degré de légitimité atteint lorsqu'on veut faire découler naturellement les positions de Joseph Staline de celles de Karl Marx. De toute façon, un travail sérieux consiste à considérer la réalité objective au-delà des revendications subjectives. Et voilà le côté comique des choses : Jamal al-Din al-Afghani, père du réformisme islamique, était considéré par Ernest Renan, dont l'islamophobie avant même que le mot eut été inventé, n'est pas à démontrer, comme un intellectuel remarquable, « entièrement dégagé des préjugés de l'Islam », un de ces hommes dont « la liberté de pensée » lui faisait penser à

---

<sup>26</sup> Voir « Madame Pellerin, ne privez pas les jeunes du film "Salafistes" ! », *Le Monde des idées*, le 25/01/2016, article en ligne.

<sup>27</sup> Ce courant doit son nom à Abu l'Ala Mawdudi qui fonda en 1939 la *ḡamā'at-i islāmī*, mouvement revivaliste prônant la constitution d'un État islamique.

<sup>28</sup> Avant de présenter dans le présent DOSSIER un article sur le « Salafisme jihadiste », je renvoie sur ce sujet au paragraphe intitulé « Les invocations actuelles du jihad », dans « Le terme *ḡihād* : De l'identification à un essai de traduction », dans la *LETTRE DE SELEFA* n° 4 (juin 2015), pages 24-27, accessible sur la toile au lien suivant : [http://www.selefa.asso.fr/files/pdf/AcLETTRE\\_04\\_D1\\_JIHAD.pdf](http://www.selefa.asso.fr/files/pdf/AcLETTRE_04_D1_JIHAD.pdf).

<sup>29</sup> Adrien Candiard, *Comprendre l'islam – ou plutôt : pourquoi on n'y comprend rien ?*, Paris : Flammarion, coll. « Champs actuel », 2016.

<sup>30</sup> « Le « djihadisme » en quelques repères – 6<sup>e</sup> Partie », document abondamment relayé – on se demande bien pourquoi – par les sites sionistes, par ex. en date du 24/11/2014 sur : <http://www.memri.fr/2014/11/24/le-djihadisme-en-quelques-reperes-6e-partie/>.

« Avicenne, Averroès, ou tel autre de ces grands infidèles [sic !] qui ont représenté pendant cinq siècles la tradition de l'esprit humain »<sup>31</sup>. On se dira : si des savants de la taille de Renan ont pu dire des sottises de cette taille, pourquoi reprocher d'en commettre de petites minables à un Mohamed Sifaoui qui, malgré son égo surdimensionné, ne lui arrive pas à la cheville ? Pour ce dernier, salafisme réformateur et Frères musulmans égyptiens, c'est bonnet blanc et blanc bonnet ou, comme l'on dit au Maghreb, *Hadj Moussa et Moussa l'Hadj*. Le coup d'État du maréchal Abdelfattah al-Sisi, nouveau héros international de la « guerre antiterroriste », qui a mis aux fers plus de 40.000 fréristes es musulmans supposés, a été appuyé par le Hizb al-Nūr déjà évoqué, proche de l'Arabie saoudite et qui se dit *salafiste*. Si l'on suivait le conseil de ce curieux islamologue, c'est plus de 60% des Égyptiens, qui avaient donné aux élections de 2011 leurs suffrages à ces deux partis, qu'il faudrait condamner à l'opprobre. Qu'importe : Mohamed Sifaoui suggère de « criminaliser le salafisme », et d'« interdire les organisations liées aux Frères musulmans »<sup>32</sup>. Avec de tels conseillers sur l'Islam, SOS Racisme, dont il est membre du Bureau national, est bien servi.

Replacés dans ce décor d'extrême confusion, les propos de Manuel Valls et de Gilles Kepel, qui établissent une gradation entre salafisme et pseudo-jihadisme, paraîtront presque raisonnables dans leur souci de nuance et leur mise en garde contre les amalgames. *Mutatis mutandis*, le fait qu'il y ait un terrain idéologique commun entre le socialisme parlementaire et la dissidence armée, qu'elle soit anarchiste ou brigadiste, à savoir la croyance partagée de ces courants d'une société future moins inégalitaire, justifie-t-il que soient concentrés les efforts contre l'idée socialiste pour éradiquer la dissidence armée ? Le fait même de poser la question, sauf pour d'indécrottables aveugles à la réalité politique, c'est donner la réponse. Il est vrai que nous vivons une époque où l'on a osé affirmer, dans les chaires de philosophie construites par les médias qui n'ont pas peur d'afficher un révisionnisme ultra, que Jean-Jacques Rousseau fut le maître de Staline et d'Hitler. On objectera : le parallèle historique ne vaut pas. Mais en l'occurrence, il ne concerne pas les buts, qui sont très différents, mais le fait que pour le même but affiché, il y ait kyrielle de courants concurrents, voire ennemis, qui prétendent y parvenir.

« Nous sommes en guerre ! » ne cessent de proclamer les princes qui nous gouvernent. Nous le savons bien, « La première victime de la guerre, c'est la vérité », déplorait Hiram Warren Johnson lors de la Première boucherie mondiale. Et c'est bien ce qui advient dans les circonstances présentes où la belle musique de la vérité est submergée par le vacarme assourdissant des tam-tams de la propagande belliciste. Vérité désastreuse de l'interventionnisme français au Moyen-Orient et en Afrique, vérité accablante sur la ghettoïsation grandissante de pans entiers de notre société et, ce qui n'est pas le principal, vérité travestie sur la réalité de l'ennemi désigné, le salafisme. Ce dernier point ne serait pas le plus important si le mensonge ne causait pas des dégâts sociaux longs et difficiles à réparer, car on jette ainsi la méfiance sur des secteurs entiers de notre société, nos compatriotes musulmans, Musulmans de foi, accusés à tort d'être massivement influencés par le salafisme, et par ricoché, Musulmans de tradition familiale.

## **Au concours Lépine des mesures contre le *salafisme* !**

---

<sup>31</sup> Voir la réponse de Renan à Afghani, article sans titre signé Ernest Renan, *Journal des Débats* du 19/05/1883. (accessible sur Gallica).

<sup>32</sup> Voir le *Huffington Post* du 15/06/2015.

Guerre au salafisme, donc ! Prêtant l'oreille à la suggestion de Mohamed Sifaoui, Nathalie Kosciusko-Morizet, qui croit peut-être trouver dans le nom arabe de cet illustre islamologue – illustre à la manière d'Érostrate pour mettre le feu à toute convivance avec la masse des Musulmans français –, une caution pour resservir les pires préjugés sur l'Islam, appelle à « rendre illégal le salafisme »<sup>33</sup>. Cédant aux pressions d'idéologues et d'élus locaux, Alain Juppé faisait savoir en mars dernier Tariq Ramadan n'était « pas le bienvenu » dans sa bonne ville de Bordeaux, où l'intellectuel musulman était invité le 25 du mois par une association locale afin de parler du livre qu'il venait d'écrire avec Edgar Morin<sup>34</sup>. Que l'on aime ou n'aime pas Tariq Ramadan, il n'est ni salafiste ni frère musulman<sup>35</sup> ni, à plus forte raison les deux à la fois... Quant à Edgar Morin, aimablement qualifié d'« idiot utile » par les islamophobes, il vient d'être dénoncé par Maurice Szafran comme « nouvelle recrue, de choix celle-là, des islamo-gauchistes, ceux-là mêmes qui ont pour fonction idéologique de dédouaner, d'excuser l'égorgeur de Daech, de lui trouver, avec une dialectique stupide parce que mécanique, des excuses sociales, des justifications culturelles »<sup>36</sup>. Toujours la bonne vieille idée stupidement sécuritaire : expliquer c'est déjà excuser... Faut-il s'étonner que la croisade contre le salafisme s'accompagne de la dénonciation au déshonneur public des « salafo-collabos », comme les nomment les suprématistes<sup>37</sup> ? Accusé successivement au cours de sa vie de traître à la France sous Vichy, de traître au judaïsme et d'antisémite pour sa critique d'Israël, le vieux sage s'est fait le cuir épais à force d'essuyer les crachats les plus sales, et il sait lui-même très bien se défendre<sup>38</sup>, ce qui me dispense d'argumenter. Cette attaque calomnieuse permet en tout cas de mesurer combien, dans les mois qui viennent, médisances et détractations scandaleuses vont voler bas.

Nicolas Sarkozy n'est pas le seul à vouloir « autoriser les préfets à fermer immédiatement tout lieu de culte qui aurait des rapports de près ou de loin avec le salafisme, et expulser immédiatement tout imam qui y prêcherait »<sup>39</sup>. Proposition qui enfonce des portes ouvertes car tous les moyens existent déjà dans la loi pour interdire les associations jugées subversives et expulser les ressortissants étrangers supposés contrevenir à la loi, à moins d'innover en bannissant des citoyens français. Il est vrai qu'au rythme où enfle la surenchère, on ne peut dire ce que demain nous réserve. « Plusieurs lieux de culte sont dans la mire du ministère de l'Intérieur, qui a listé 120 salles de prières liées à la mouvance salafiste. Des fermetures

---

<sup>33</sup> Propos tenus sur *BFMTV* le 19/07/2016.

<sup>34</sup> *Au péril des idées : les grandes questions de notre temps*, Paris : Presses du Châtelet, 2014. N'oublions pas qu'avant Edgar Morin, Alain Gresh publiait un livre avec lui : *L'Islam en question*, Arles : Actes Sud, 2002.

<sup>35</sup> Pour l'Égyptien Gamal al-Banna, frère de Hassan al-Banna, le fondateur de la confrérie des Frères musulmans, et lui-même théologien et juriconsulte libéral et réformateur, et donc opposé à la doctrine de son frère, Tariq Ramadan n'a jamais appartenu à la Confrérie, voir Ian Hamel, « Gamal al-Banna : "Tariq Ramadan n'est pas Frère musulman" », mis en ligne le 09/11/2004 sur le site *Oumma.com*.

<sup>36</sup> *Au péril des idées : les grandes questions de notre temps*, Paris : Presses du Châtelet, 2014. N'oublions pas qu'avant Edgar Morin, Alain Gresh publiait un livre avec lui : *L'Islam en question*, Arles : Actes Sud, 2002.

<sup>37</sup> À titre d'exemple GRAVEN, Marcus, « Arrêtons de tolérer les salafo-collabos et les égorgeurs muzz sur notre sol », mis en ligne le 13/09/2016 sur le site *Riposte laïque*. Si l'on s'en tient à l'illustration de l'article, les premiers visés par cette appellation sont François Hollande, Manuel Valls, Bernard Cazeneuve et Christine Taubira. Note pays est vraiment en danger...

<sup>38</sup> Maurice Szafran, « Naufrage d'un intellectuel », *Le Magazine littéraire* n° 571, septembre 2016, Voir <http://www.lesinfluences.fr/Edgar-Morin-repond-aux-accusations-d-islamo-gauchisme-pro-Daech.html>.

<sup>39</sup> « Edgar Morin répond aux accusations d'islamo-gauchisme pro-Daech », propos recueillis par Emmanuel Lemieux le 05/09/2016, sur le site *Les Influences : les idées et les hommes*, voir <http://www.lesinfluences.fr/Edgar-Morin-repond-aux-accusations-d-islamo-gauchisme-pro-Daech.html> 16.

administratives sont programmées dans les jours à venir partout en France »<sup>40</sup>. Les services de Bernard Cazeneuve répondent donc à la demande exacte formulée un an plus tôt par le Front national, qui comptait quatre-vingt-neuf mosquées salafistes, plus « une quarantaine en passe de l'être »<sup>41</sup> ! On peut faire confiance au parti de Marine Le Pen pour définir le salafisme. Avouons qu'il y a là entre l'extrême-droite le gouvernement, la manifestation d'une identité intellectuelle troublante. Mais avoue-t-on en haut lieu, « les dossiers sont parfois difficiles à traiter sur le plan juridique »<sup>42</sup>. Il est clair que le gouvernement, qui pêche la lutte sans pitié contre le salafisme, les auraient déjà fermées si elles n'étaient en règle. Toujours selon les données du ministère de l'Intérieur, « seuls 31 imams ont été expulsés entre 2001 et 2011, alors que 80 % d'entre eux sont étrangers, donc potentiellement expulsables »<sup>43</sup>. En gros le problème qui va se poser pendant la campagne va être : comment trouver des arguments pour restreindre la liberté d'expression des courants fondamentalistes islamiques. Prenons un exemple : pour partisan que l'on puisse être à la mixité et à l'égalité des femmes dans tous les domaines, peut-on sanctionner des propos qui s'y opposent ? Mais jusqu'où aller sans mettre en ligne de mire en même temps les intégristes chrétiens et juifs ?

Le salafisme est comme le loup, on croit le voir partout. L'affaire de l'imam de la mosquée d'Auch, soupçonné de salafisme par la rumeur est édifiante. Usant de son « autorité morale », le baron de presse Jean-Pierre Elkabbach avait interpellé le Premier ministre pour lui demander de régler la question séance tenante<sup>44</sup>. Un imam salafiste désigné par une association culturelle qui vient de recevoir, pour sa restauration après l'incendie volontaire qui le ravagea en 2015, l'aide du diocèse et dont les édiles se félicitent des bons rapports avec elle ? Ces catholiques sont vraiment myopes : encore des salafo-collabos ! De façon plus générale, l'irruption dans la presse de nombreux imams et maires depuis janvier 2015 a révélé que les associations qui gèrent les mosquées ont peu de liberté de manœuvre : elles ne peuvent déplaire sans conséquence aux municipalités qui les aident d'une manière ou d'une autre, quand elles ne sont pas directement placées, caméras de surveillance aidant et micros, sous l'œil et l'écoute vigilants des services de police. Elles sont tellement fliquées que la pression sur les fidèles est même difficile à supporter. Et rappelez-vous l'attaque au couteau qui fit un mort et trois blessés à Munich le 10 mai 2016. La nouvelle à peine connue, François Hollande comme Manuel Valls dénonçaient, malgré la prudence de la police locale sur les motivations de ce citoyen allemand d'origine iranienne, roulaient les tambours de « la guerre contre les djihadistes ». Deux jours plus tard, l'homme était présenté par les autorités allemandes, peut-être pour rassurer la population, comme un déséquilibré, mais toutefois un admirateur, non pas d'Abou Bakr al-Baghdadi mais du suprématisme européen et islamophobe déclaré, Anders Behring Breivik. Comme quoi, là où le salafisme djihadiste n'existe pas, on s'empresse de l'inventer.

Pour mesurer l'épaisseur de l'obscurité qui recouvre ce qui touche à l'Islam, considérons cette réflexion : l'arbre, c'est « la bataille juridique (moyen démocratique) que mène inlassablement l'islam politique en France pour obtenir la jouissance de règles de droit particulier dans un pays régi par des règles de droit commun : affaire du foulard puis du voile puis du hallal, puis de la mixité puis des programmes scolaires, puis des congrégations religieuses d'enseignement puis

---

<sup>40</sup> DELSENY, Damien & VÉRONIQUE, Paul, « Des mosquées salafistes dans le viseur du ministère de l'Intérieur vont être fermées », mis en ligne sur le site de *RTL* le 11/08/2016.

<sup>41</sup> Pétition lancée sur le site officiel du Front national probablement en juillet 2015.

<sup>42</sup> DELSENY, Damien & VÉRONIQUE, Paul, article déjà cité.

<sup>43</sup> Voir Solenne Joanneau, « Les imams, loin des clichés », *Le Monde diplomatique* d'avril 2016.

<sup>44</sup> Voir *Le Figaro* du 17/07/2016.

des mosquées, puis de leur financement et aujourd'hui du burkini et l'introduction de l'arabe dans le cycle primaire. Toutes ces questions entrent dans le contenu et l'exigence de la charia qui place les commandements divins au-dessus de la loi de la République ». La forêt, c'est ce qui nous attendrait : « Nous nous réveillerons un jour avec bistrot sans alcool, hallal pour tous et voile au vent. Les collabos de tout poil s'apprêtent à immoler la laïcité sur l'autel de l'acculturation et de l'abandon de nos valeurs républicaines, démocratiques et LAÏQUES. Il nous faudra, alors, préparer voiles et burkas pour nos femmes, tenue agréée par la mosquée pour les hommes et le ramadan en prime pour tous. Tout cela assorti de la privation de la liberté de pensée et de conscience ». Conclusion : « IL FAUT PARTIR A LA RECONQUETE DES ESPACES PERDUS DE LA REPUBLIQUE en isolant les salafistes des masses sans lesquelles ils ne sont rien »<sup>45</sup>. On peut rire de cette idée que « l'introduction de la langue arabe dans le cycle primaire » serait le résultat d'une application de la charia avancée par les salafistes. Bruno Lemaire est à peine plus nuancé lorsqu'il affirme que « l'apprentissage de l'arabe au CP mènera droit au communautarisme »<sup>46</sup>. À l'aune de cette considération, Jean-Pierre Chevènement, qui a consolidé en 1985 cet enseignement introduit dans nos écoles en 1973 sous la formule des ELCO (Enseignement de Langue et Culture d'origine), qui a donc plus de quarante ans et est actuellement suivi par un peu plus de 20.000 enfants<sup>47</sup>, serait un dangereux islamo-salafogauchiste. Quoi que l'on pense de la formule des ELCO, critiquable à bien des égards, chasser l'arabe de l'École publique, c'est le livrer au seul monopole des mosquées qui, selon les lieux, peut d'ailleurs dispenser un enseignement bon ou mauvais, laïque ou strictement lié à l'éducation religieuse, ce qui est, pour le laïcisme islamophobe, une vraie politique de gribouille. En fait, il n'y a dans la diatribe suprématiste citée plus haut ni plus ni moins que les fantasmes agités par la théorie du *Grand remplacement* de Renaud Camus<sup>48</sup>. Or cette hyperbole démentielle est relayée sur les ondes par des journalistes type Éric Zemmour qui peuvent affirmer : « Nous vivons depuis trente ans une invasion, une colonisation qui entraîne une conflagration » ou « Il faut leur donner le choix entre l'islam et la France. S'ils sont français, ils doivent se détacher de ce qu'est leur religion »<sup>49</sup>, ou dans la littérature, ce qui est bien plus chic, par un Michel Houellebecq<sup>50</sup>. Remonté comme un ressort d'horloge par les exigences de sa campagne électorale qui lui fait présenter la démographie africaine comme le danger numéro un pour l'environnement et comme source de déversement de populations étrangères sur l'Europe qui n'en peut mais, Nicolas Sarkozy vient à son tour alimenter le fantasme de l'invasion : « dans trente ans le Sahel comptera 200 millions d'habitants »<sup>51</sup>. Imaginez : le Sahel, essentiellement fait de populations musulmanes qui n'arrivent pas à se nourrir, sans parler du Nigéria septentrional, qui en compte autant. L'allusion est transparente à celle d'un tsunami de l'Islam noir qui risque de déferler en l'espace d'une génération, sur notre malheureuse petite Europe blanche. Quand il avait regretté à Dakar que l'Afrique n'ait pas encore fait son entrée dans l'Histoire, cet homme inspiré avait provoqué une levée de boucliers. Après l'Afrique au passé ténébreux, l'Afrique à l'avenir sombre : on attend aujourd'hui les

---

<sup>45</sup> Marc Mardas, « Qui est derrière l'arbre qui cache la forêt ? », en ligne le 10/09/2016 sur le site *Riposte laïque*.

<sup>46</sup> Propos tenus sur BFMTV le 01/09/2016. La seule langue étrangère susceptible d'être enseignée au CP est selon lui l'anglais.

<sup>47</sup> Voir *Le Monde* du 09/09/2009.

<sup>48</sup> Renaud Camus, *Le Grand remplacement*, Neuilly : David Rainharc, 2011.

<sup>49</sup> Propos d'Éric Zemmour interviewé par Anne-Sophie Lapix sur « C à vous », *France Inter*, le 06/09/2016..

<sup>50</sup> Michel Houellebecq, *Soumission*, Paris : Flammarion, 2015.

<sup>51</sup> Déclaration lors du Campus des Jeunes républicains le 27/08/2016, réitérée dans des termes semblables « L'Émission politique » sur *France 2* le 15/09/2016.

réactions que de telles déclarations vont provoquer chez les Africains. Notons simplement, sans nous y arrêter, que la croisade contre le salafisme a pour sœur jumelle le refus de l'immigration et la fermeture aux réfugiés qui a déjà fait des ravages chez nos voisins européens et qui, à propos du démantèlement du camp de Calais, provoque déjà la révolte de maires qui refusent des CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation pour migrants) dans leur commune<sup>52</sup>. Et là encore, selon sa stratégie éprouvée, Nicolas Sarkozy lance chaque jour dans le monde médiatique, une nouvelle grenade explosive : hier, l'exigence pour tout Français de sentir vibrer en soi « nos ancêtres les Gaulois », aujourd'hui le « dégât des eaux » du flux des réfugiés, et demain, quel autre sketch excitant les peurs identitaires et les sentiments suprématistes ? À ce rythme, que n'aurait pu soutenir Jean-Marie Le Pen, Trump lui-même risque d'être dépassé.

## **L'islamophobie galopante se prend les pieds dans le tapis**

Après avoir obligé les élèves à ôter le foulard à l'École, grande victoire de la République, les tenants de l'intransigeance laïque sont aujourd'hui dépassés par ce que le sociologue Farhad Khosrokhavar nomme le « fondamentalisme laïque »<sup>53</sup>. Nous avons là en fait, se drapant du voile de la laïcité, un identitarisme rance doublé d'un suprématisme européen, qui est la forme moderne du vieux racisme colonial. Les positions de ce courant ne sont pas anodines : elles sont relayées par des hommes et des groupes positionnés sur la plus grande partie du spectre politique. Faut-il pour interdire le foulard à l'Université ? Nicolas Sarkozy a enfourché ce dada en mars 2015 et le Premier ministre en personne est maintenant prêt à considérer la question. Cela fait un moment que Marine Le Pen proclame : « Il faut interdire le voile dans l'espace public ». Retour de balle chez l'ex-président recandidat dans une position désormais rabâchée : « Nous ne voulons pas de signes extérieurs d'appartenance à une religion dans notre pays. Nous ne l'acceptons pas, c'est la loi. C'est le mode de vie des Français. C'est la culture française. C'est la tradition française »<sup>54</sup>. Mais ce n'est en réalité ni la loi, ni la culture française, mais une simple démangeaison d'intolérance de certains secteurs de la société. On sort en effet avec cette demande du cadre de la loi de 1905 qui établit la neutralité de l'État, non l'invisibilité des croyants. C'est cette interprétation sectaire qui mena hier Aristide Briand à combattre l'idée d'interdire le port de la soutane dans la rue. Faut-il le faire aujourd'hui et l'interdire aussi pour les bonnes sœurs, poussé par une horreur obsessionnelle du voile pour les Musulmanes ? Faut-il annuler l'accord passé récemment entre l'hôpital public Pierre Oudot et la clinique Saint-Vincent de Paul qui, en prévoyant un service de néonatalogie commun, va mettre en présence des patients du service public en présence – *horrible visu* ! – d'infirmières à foulard chrétien ?<sup>55</sup>

Un François Fillon, de tradition catholique, a vu le danger : « Mais alors, ça veut dire que les juifs ne pourront plus porter la kippa, que les catholiques ne pourront plus porter leur croix, que les sikhs ne pourront plus porter leur turban, que les jeunes qui participaient aux Journées

<sup>52</sup> Ce sujet a été abordé dans l'article « La question des réfugiés : un véritable anti-Charlie », mis en ligne le 28/09/2015, voir [http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/prss\\_prss\\_empi\\_04.htm](http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/prss_prss_empi_04.htm) septembre 2015.

<sup>53</sup> Le fondamentalisme laïque fragilise la France de des droits de l'homme et de la femme », *Le monde* du 09/09/2013.

<sup>54</sup> Déclaration lors du Campus des Jeunes républicains le 27/08/2016, réitérée dans des termes semblables « L'Émission politique » sur *France 2* le 15/09/2016.

<sup>55</sup> Michael Guilho, « “Petites Sœurs” et hôpital public ouvrent un service de néonatalogie à Bourgoin-Jallieu », mis le 15/03/2016, sur le site de *FranceInfo*.

Mondiales de la Jeunesse ne pourront plus porter de t-shirt arborant le sigle des JMJ ! C'est ça qu'on veut, c'est cette société-là dans laquelle nous voulons vivre ? »<sup>56</sup> Mais devant la fronde des milieux catholique contre cette formulation générale de l'interdiction de tout signe religieux dans l'espace public, à laquelle se rallie de façon imprudente l'ex-chanoine d'honneur de Saint-Jean de Latran, Marine Le Pen s'était déjà vue contrainte de préciser que la loi d'interdiction ne doit pas s'appliquer aux « personnes faisant profession de religion »<sup>57</sup>. Mais est-on assez naïf pour croire qu'investie du pouvoir de contrôler si les citoyen(ne)s arborent de façon licite ou non des signes religieux dans l'espace public, nos braves argousins s'en prendraient à des prêtres ou à des bonnes sœurs ? Il n'est guère que les Juifs et les Musulmans qui soient concernés.

La poussée de fièvre à la vue du burkini qui a agité notre société cet été, et lui a valu d'être la risée du monde entier, a déjà semé quelque trouble côté judaïsme. Imaginons la tête des agents investis de la mission de défendre la République sur les plages : ils seront bien embêtés le jour où, examinant les papiers d'une femme se baignant vêtue de ce qu'ils prennent pour un « vêtement islamique »<sup>58</sup>, ils vont découvrir qu'il s'agit non pas d'une Musulmane, mais d'une Juive orthodoxe. En fait, la proposition de Nicolas Sarkozy est bien plus embarrassante pour nos compatriotes juifs qui ont l'habitude de déambuler dans nos rues pendant le shabbat coiffés d'une kippa, et des orthodoxes reconnaissables en tout temps à leur barbe, à leur chapeau et à leur manteau noirs. Aussi, par la voix de son président, Francis Kalifat, le CRIF donne-t-il humblement ce conseil : « Il faut désormais que le législateur réfléchisse à faire la différence entre les signes religieux et les signes politico-religieux. L'islam intégriste et les salafistes qui sont dans notre pays cherchent aujourd'hui à déstabiliser la République dans le but de battre en brèche le modèle sociétal dans lequel nous vivons aujourd'hui »<sup>59</sup>. Étant donné le bombardement idéologique que nous subissons quotidiennement instille dans l'opinion que l'Islam serait incapable de distinguer politique et religion<sup>60</sup>, il est facile de proclamer sans le démontrer et en dépit de la pratique de la grande masse des Musulmans, que le voile est la manifestation d'une « attaque islamiste contre la République », pour que seuls les signes de la religion islamique soient proscrits. Comment s'y prendre en respectant les principes constitutionnels, c'est une autre affaire. Et s'y la demande de Marine Le Pen passait, les autorités ne seraient pas tirées d'affaire. Comme les Musulmans ne reconnaissent pas de clergé, ce que déplorent d'ailleurs nos gouvernants, va-t-il falloir qu'ils se fassent délivrer par la toute nouvelle Fondation pour un Islam de France, dernier avatar de l'effort de l'État pour se mêler, dans la bonne tradition coloniale, des affaires de l'Islam, en contradiction flagrante avec son devoir de neutralité inscrit dans la loi de 1905, une autorisation spéciale de port d'un prétendu « habit religieux islamique » conforme aux canons de la République ? Ce n'est ni l'alcool ni le

---

<sup>56</sup> « Loi sur les signes religieux : Fillon inquiet qu'on interdise les "t-shirts des JMJ", publié sur le site *Le Lab/Europe1* le 03/09/2016, soit avant que Nicolas Sarkozy n'exprime ostensiblement sa demande d'interdire tous les signes religieux dans l'espace public.

<sup>57</sup> Francis Kalifat, Interview à *Actualité juive*, mise en ligne le 04/09/2016 sur le site du CRIF.

<sup>58</sup> Voir, dans ce DOSSIER, l'article intitulé « Crise de burkinite aigüe », à cette adresse : du religieux dans la civilisation islamique », [http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS\\_ISLAM\\_23](http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS_ISLAM_23).

<sup>59</sup> Francis Kalifat, déjà cité.

<sup>60</sup> Voir dans ce DOSSIER, l'article intitulé « Sur l'unité du politique et du religieux dans la civilisation islamique », [http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS\\_ISLAM\\_09](http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS_ISLAM_09).

haschich qui procure un tel délire, mais l'islamophobie, qui s'avère pour notre corps social une drogue bien plus toxique que les susdites substances.

Qu'on en juge : le voile n'est que le tout début d'une course à l'effacement des marques de l'Islam hors de la vie domestique. Après lui dans toutes ses nuances, foulard et prétendue burqa, il a la longueur de la robe. Une jeune fille convertie à l'Islam s'est ainsi vue refuser l'accès à son lycée en raison de sa robe jugée trop longue<sup>61</sup>. Que, dans certains quartiers, des jeunes filles en jupe soient importunées par de jeunes bigots qui, mus par un Islam corrompu par des superstitions puritaines et sectaires, voudraient leur imposer une tenue à leur goût, n'est pas une raison pour obliger les lycéennes à porter la jupe. Va-t-on aussi interdire la jupe longue aux professeurs post-soixante-huitardes qui en sont restées à cette mode *baba cool*, ou va-t-on encore là trouver que ce vêtement est licite s'il n'est pas de tissu uni mais à fleurs ?

Autre sujet qui agite depuis un moment les municipalités responsables des cantines scolaires : celui des repas de substitution dans lesdites cantines, au nom de l'idée que, dans l'École laïque, le repas doit être le même pour tous. Mais faut-il aussi interdire le poisson le vendredi, comme manifestation inacceptable d'une règle religieuse dans l'École de la République ? Et faut-il pousser la notion de « repas de substitution » jusqu'au choix de plats différents donné aux élèves depuis des décennies dans de nombreux établissements ?

Des conflits naissent dans les hôpitaux publics où des patientes musulmanes veulent choisir leur médecin. « Ce sont des tests sur la solidité de notre modèle républicain. Il ne faut rien céder. À l'hôpital public, on n'a pas d'exigence à avoir sur le sexe du soignant », n'hésite pas à affirmer Lydia Guirous, porte-parole de Les Républicains<sup>62</sup>. Mais l'Article R.4127-6 du code de la santé publique, ne stipule-t-il pas : « Le médecin doit respecter le droit que possède toute personne de choisir librement son médecin. Il doit lui faciliter l'exercice de ce droit » ? Certes, ce choix peut se révéler impraticable, surtout en situation d'urgence. Certes, l'application de ce principe est difficile, surtout en cas d'urgence dans la situation lamentable de l'Hôpital public d'aujourd'hui. Mais la loi n'oblige pas les patientes à donner les raisons de leur choix, et c'est mauvaise polémique que de faire de cette demande une manifestation de « radicalisme islamique ». Combien de femmes préfèrent avoir un gynécologue femme plutôt qu'homme. La revendication consiste ici à bazarder une loi générale sous prétexte qu'elle peut être invoquée par des Musulmanes.

Inutile d'aborder tous les sujets sur lesquels se crispent les positions d'une partie de nos concitoyens. Ils sont nombreux et, dans une société où le côtoiement d'habitudes différentes grandit, il est assez normal que le développement de populations musulmanes oblige à s'interroger sur de nombreuses questions afin que tous y trouvent leur compte : cantines scolaires, vie en entreprise, hôpitaux, piscines publiques, etc. Chaque question possède ses contours particuliers et présents des difficultés propres. Qu'il s'agisse de sujets qui entraînent des craintes bien réelles de transformation de notre société, cela va de soi. Notons toutefois deux choses. La première est que les mêmes qui craignent aujourd'hui que des mœurs dites islamiques ne se développent dans notre société n'étaient pas gênés hier – ou du moins leurs

---

<sup>61</sup> Communiqué de Presse de Bertrand Duthiel de La Rochère, Conseiller République et laïcité de Marine Le Pen, en date du 17/04/2013, sur le site du Front national.

<sup>62</sup> Lydia Guirous, « Agression à l'hôpital public : Il faut dire clairement que l'islam radical gagne du terrain », *Le Figaro* du 21/08/2015.

prédécesseurs – de bouleverser en Afrique du Nord, au Levant et en Afrique subsaharienne, mœurs et croyances de population en majeure partie musulmanes pour imposer nos mœurs et croyances. Naturellement, disaient-ils et disent-ils toujours, c'était pour la bonne cause, celle du progrès et celle de la civilisation contre l'obscurantisme. La seconde est que l'on peut vraiment se demander si la grande subversion de la société contemporaine, celle qui a de quoi vraiment effrayer, ne vient pas plutôt d'ailleurs ? Songez à l'effondrement du dit « État providence » laminé, d'un point de vue économique et social, par les grandes marées du libéralisme, la désindustrialisation accélérée et la mort de régions entières, le minage des conditions de travail organisé à l'échelle européenne par la circulaire sur travailleurs détachés, la persistance du chômage de masse, l'ubérisation des métiers et le démantèlement du droit du travail tandis que se multiplient encore les règlementations inutiles, la mise de l'agriculture sous les vents puissants d'une concurrence destructrice, la ghettoïsation de la société et le retrait de l'État de territoires entiers, quartiers pauvres et zones rurales laissés à l'abandon. Songez aussi à la fastfoodisation de la nourriture qui folklorise de vieilles habitudes culinaires ou les transforme en modes de luxe. Et cela sans parler de la menace que le TAFTA fait peser sur la généralisation de ces tendances. Songez encore à la subversion culturelle que signifient l'anglosaxonisation des médias par les top ten et les best off des pop stars vintage en prime time et les news rooms envahies par les talks avec des peuples, l'envahissement de chanson française par la langue anglaise, le buzz provoqué par les gueststars en mal de pub, les émissions en streaming, en replay ou en podcasting, etc. Songez enfin et surtout à la googelisation de la recherche et la twittérisation de la pensée, un mot dont nous nous targuions de le porter haut mais qui, grâce à la multiplication des think tanks, est en train de disparaître de notre vocabulaire. Nul doute que devant cette subversion massive qui touche tous les secteurs de la société, l'Islam ne fait pas figure de bouc émissaire<sup>63</sup>.

Cela dit, dans la coexistence quotidienne du monde-village, des voisinages d'habitudes, de mœurs, de coutumes étrangères les uns aux autres, peuvent provoquer des heurts. À moins de vouloir s'isoler et de mettre partout des murs, cela est inévitable et la résolution des problèmes posés par ces voisinages n'ira pas toujours sans difficultés. Elle demande un travail patient, de longue haleine de tous les responsables politiques, des édiles, des responsables associatifs, pour aider à la rencontre, à la discussion, aux compromis. Les habitudes des uns et des autres ne changent pas brutalement. Ces questions seront d'autant plus difficiles à régler que, d'un côté comme de l'autre, on les affecte d'un fort coefficient identitaire. Toutes ces questions promettent de sortir dans la campagne électorale en un véritable feu d'artifice. Si elles posent des problèmes réels de convivance, le plus grand problème est que nous en présence de courants qui croient pouvoir les résoudre avec la volonté hystérique de supprimer dans le corps social tout signe d'islamité. Cela ne mène pas seulement à une pression insupportable sur nos compatriotes musulmans, cela réduit la liberté des secteurs de la société qui n'ont rien à voir avec la religion islamique et les prend dans sa spirale de folie. La police des mœurs dont on déplore que les oulémas wahhabites, au traditionalisme obscurantiste et sectaire, l'imposent en Arabie saoudite, a bien son pendant ici dans une police des mœurs de prétendus censeurs d'un fondamentalisme laïciste intolérant veut imposer à la République. Ne croyez pas qu'il y a là une affection bénigne. À chaque voyage chez nous, des amis d'outre-Méditerranée, qui y sont naturellement plus sensibles, mais aussi des amis européens et nord-américains, en jugent les

---

<sup>63</sup> J'ai le souvenir d'une conversation avec Bruno Étienne entretien où il déplorait la focalisation de la menace de bouleversement de notre vie sociale sur les « Beurs » – c'était en 1989 ! –, alors que les chamboulements les plus grands venaient manifestement selon lui de l'Europe en marche.

symptômes plus graves et s'en alarment. Il y a de quoi : il s'agit bien d'une maladie sociale profonde.

### **La croisade contre le salafisme ne préserve pas de la dissidence armée mais pervertit gravement la société**

Toutes les mesures réclamées au nom d'une croisade contre le salafisme dans une cacophonie qui se fait plus bruyante avec l'approche des élections, voudraient « couper l'herbe sous les pieds du terrorisme ». Comme le montrent maintes études sociologiques, la grande avenue qui mène une partie de NOTRE jeunesse à des actes de terreur ici même est autre. Le chercheur Olivier Roy n'est, de ce point de vue, qu'une voix parmi d'autres lorsqu'il affirme : « Nous n'avons aucune preuve qu'une longue pratique religieuse pousse au jihadisme. Selon moi, c'est même exactement le contraire. Tous les terroristes, que ce soit les frères Kouachi, Amedy Coulibaly, ou encore Adel Kermiche, sont ce que l'on appelle des “born again”, des personnes qui font un soudain retour au religieux, dans une perspective de radicalisation. Ces jeunes ne se préoccupaient pas de l'islam avant. Leur volonté est de se révolter contre la société française. Et ce n'est pas en opposant “un bon islam” et “un mauvais islam”, qu'on luttera contre le terrorisme »<sup>64</sup>. Cela n'est pas contredit par le profil du groupe de jeunes femmes accusées d'avoir préparé l'attentat à la bonbonne de gaz le 7 septembre à Paris. Certes, à la différence de la plupart des auteurs d'attentats qui les ont précédées, elles ne sont pas passées par la case délinquance et la case prison, mais il est manifeste que leur « radicalisation sociale » précède leur invocation de l'Islam ; deux de ces pathétiques pieds nickelés en jupon, Ornella Gilligman et Sarah Hervouët, sont même des converties.

La croisade lancée contre les manifestations du salafisme comme fondamentalisme religieux ne préserve nullement notre société des ruptures sociales qui mènent à la dissidence armée car elles sont de nature différente. De façon plus générale, on en peut confondre le combat contre des idées fondamentalistes, intégristes et revivalistes, voire créationnistes et plus généralement obscurantistes, avec lutte policière contre le menace d'attentats, sans arriver à un certain type d'inquisition qui crée déjà des dommages graves dans le corps social, et lacère la « cohésion sociale » que l'on prétend rechercher, car on jette le soupçon en bloc sur nos compatriotes musulmans. En vertu d'une responsabilité collective contraire à notre droit mais largement utilisée dans la pratique coloniale, ces derniers sont, individus comme organisations, littéralement harcelés, mis en demeure de se dédouaner à toute occasion et dans un cours où l'horizon s'éloigne au fur et à mesure où ils se prêtent à ce jeu pervers. Redonnons encore une fois la parole au chercheur Samir Amghar : « D'abord, on crée un amalgame : un ultra-orthodoxe n'est pas forcément un jihadiste en sommeil. On mélange deux approches : une liée à la violence et l'autre rigoriste. Donc le musulman peut être considéré comme indésirable en France et cela peut constituer un effet contre-productif et même créer un boost idéologique et inciter des individus à basculer dans le jihadisme. Par ailleurs, le chercheur Antoine Mégie<sup>65</sup> affirme même que la confrontation avec des autorités policières et judiciaires peut être un facteur déclencheur de la radicalisation. En voulant lutter contre le radicalisme par cette judiciarisation poussée à l'excès, on l'alimente paradoxalement »<sup>66</sup>.

---

<sup>64</sup> Propos recueillis par Juliette Duclos sur *France Info* le 21/08/2016.

<sup>65</sup> Antoine Mégie est maître de conférences à l'université de Rouen, spécialiste des politiques européennes antiterroristes.

<sup>66</sup> Mérième Alaoui, article déjà cité.

Il est d'ailleurs une autre erreur qui s'ajoute à celle-ci : elle consiste à ne pas considérer les causes sociales de la dissidence armée, réduite à sa composante psychologique personnelle. Il est clair que se désengager de la politique internationale agressive et de l'interventionnisme militaire qui touche en premier lieu des pays du Monde islamique et mener une politique économique ; sociale et culturelle – y compris une politique laïque intelligente, ce qui n'est pas le cas –, pour en finir avec la ghettoïsation de pans entiers de notre société, pourrait au moins réduire à terme les motifs de dissidence politique, et en particulier de dissidence armée. Mais qu'à cela ne tienne, devant le développement de nouveaux territoires stigmatisés comme « perdus par la République », Éric Zemmour a tout prévu : « L'armée française, aidée par Israël, va nettoyer et récupérer nos territoires, comme à Gaza ». Selon lui, l'armée française aurait même un tel plan de « nettoyage » dans ses cartons, nommé *Opération ronce*. , naturellement démenti par l'état-major<sup>67</sup>. Quel horizon merveilleux. Et dire que dénoncer l'inertie de l'imaginaire colonial dans la société française serait se tromper d'époque !

Mais ne restons pas obnubilés par les ghettos de la République. La société se lance dans une course à la mise en fiche de masse de nos concitoyens pour évaluer leur conduite, y compris dans les écoles secondaires et primaires, jusqu'à s'imaginer pouvoir détecter tous les « signaux faibles » de « radicalisation ». Cela conduit à une surveillance généralisée, sous azimuts et permanente de tout le monde, à la généralisation de la délation, à une escalade sécuritaire sans fin. Au menu de cette campagne, la fameuse rétention administrative dont Nicolas Sarkozy vient de présenter comme l'application du « principe de précaution en matière de terrorisme », justifiée<sup>0</sup> par l'exécution du père Hamel par de jeunes assassins fichés S et sous contrôle judiciaire, et le projet d'attentat près de Notre-Dame de Paris de jeunes filles fichées S<sup>68</sup>. Le recandidat demande « que toute personne qui est sur un fichier S fasse l'objet d'un contrôle sur dossier et que les quelques centaines de personnes qui présentent des critères de dangerosité pour leurs fréquentations, la consultation régulière de sites djihadistes, leur radicalité... fasse l'objet d'un examen approfondi et soit mis, en vertu du principe de précaution, en rétention administrative ». Il avance que 200 à 300 personnes peuvent être « retenues » en vertu de cette mesure. Mais il affirme en même temps que l'on « n'est pas sans raison sur un fichier S » : une personne y figure selon lui parce qu'elle « présente un danger potentiel, par son attitude, ses fréquentations ou son comportement », par exemple : consultation régulière de sites dits djihadistes, contact avec des gens qui rêvent d'aller en Syrie ou sont dans la « mouvance terroriste »<sup>69</sup>. Or les 15.000 personnes fichées S – le nombre a doublé en un an –, déjà supposées « présenter un danger potentiel » pour les « services spécialisés » peuvent théoriquement être enfermées préventivement. Comme certains réclament la rétention de tous ces gens, il est clair qu'une fois la bonde lâchée, le nombre des « bénéficiaires » de cette mesure grimperait vite à des milliers, par effet d'entraînement sécuritaire au nom du « principe de précaution ». Innovation ? Non, c'est la transposition moderne de la vieille pratique de détention administrative de coloniale mémoire, aujourd'hui pratiquée à grande échelle par Israël, devenu décidément le modèle sécuritaire à suivre. Mais est-ce que cela règle les problèmes ? Plus le fleuve monte, plus on rehausse les digues, et plus les inondations deviennent catastrophiques. Mais le recandidat fait bien mieux ; il proclame que les personnes emprisonnées pour « terrorisme » – nous savons comme cette notion est vague, élastique et peut servir, chemin

<sup>67</sup> Éric Zemmour interrogé par Yves Calvi sur RTL, le 07/09/2016. « Logique postcoloniales », « immigrés qui imposent leur mode de vie », « nouvelle colonisation », etc. Les incrédules ont la possibilité de se reporter à <https://www.youtube.com/watch?v=DcYp3Q5xzhw>.

<sup>68</sup> Voir *Les Échos* du 27/07/2016.

<sup>69</sup> Propos tenus dans « L'Émission politique » sur *France 2*, le 15/09/2016.

faisant, à des buts nouveaux<sup>70</sup> – ne seront pas quittes lorsqu'ils auront purgé leur peine : ils resteront enfermés dans des « centres de déradicalisation » grâce à une « peine de sûreté » tant que les autorités n'auront pas la certitude que « le cerveau sera remis à l'endroit »<sup>71</sup>. Confusion entre police et justice, confusion entre police et psychiatrie, nous en avons déjà pris le chemin avec les dernières mesures sur la « déradicalisation ». Inutile de s'arrêter sur l'idée que les jeunes en décrochage scolaire qui, jusqu'à plus ample informé, ne résident pas à Neuilly, mais plutôt dans les cité-ghettos, devraient, selon le recandidat, être forcés au service militaire obligatoire. Nul doute que si le service militaire est conçu comme une punition pour les jeunes accusés 'être en rupture avec l'École de la République, ces derniers vont adorer l'Armée de ladite République !

Le *Patriot act* étatsunien tant décrié est en fait dépassé. On va vers la mise en place un système de flicage et de délation généralisés, et l'enfermement systématique selon des critères échappant à la justice, vers le tout psychiatro-policier. Ceci dans un course folle qui menace nos libertés publiques et modifie la nature de nos institutions, et dont l'hystérisation s'accroît à mesure que se révèle son impuissance, du fait que les causes profondes de la dissidence, externes et internes, ne sont pas combattues sérieusement<sup>72</sup>.

---

<sup>70</sup> Sur l'ambiguïté de cette notion dans le droit actuel et les dangers, voir l'article du magistrat Vincent Sizaire, « Quand parler de "terrorisme" », dans *Le Monde diplomatique* d'août 2016.

<sup>71</sup> Propos tenus dans « L'Émission politique » sur *France 2*, le 15/09/2016.

<sup>72</sup> Ces questions n'ont pas besoin d'être développées ici. Elles le sont déjà dans « "Guerre contre le terrorisme" : formule de l'aveuglement et de l'inanité », mis en ligne sur mon site personnel le 29/03/2016, [http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS\\_EMPIRE\\_05.pdf](http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS_EMPIRE_05.pdf).